



Partager des contenus de livres et de presse dans le respect du droit d'auteur

Respecter le droit d'auteur est une obligation légale, c'est également une responsabilité collective

Rémunérer les auteurs et les éditeurs pour toutes les rediffusions que nous effectuons de leurs œuvres, c'est leur permettre de continuer de créer les contenus de qualité dont nous avons besoin pour partager des informations et des savoirs fiables et diversifiés

CFC
SAVOIR
PARTAGER
LES
SAVOIRS

80 000
organisations

—
couvertes par
une licence CFC

58,4 M€
reversés

aux auteurs et aux éditeurs
en 2024

7 800 + **47 400**
titres de presse livres

français

concernés par la répartition
de ces droits

rediffusions numériques

1 200

éditeurs de presse et de livres
ont apporté leurs droits au CFC

rediffusions papier

TOUTES

les œuvres (livres et presse)
françaises et étrangères
sont représentées par le CFC

les entreprises publiques et privées

rediffusent des contenus de presse (écrits et audiovisuels) et de livres pour s'informer, analyser leurs marchés, communiquer, en interne ou avec leurs contacts professionnels extérieurs, promouvoir leurs produits ou veiller à leur image

les établissements d'enseignement et les organismes de formation

rediffusent des contenus de livres, de manuels scolaires ou de presse pour transmettre des savoirs, illustrer leurs cours et faire travailler leurs élèves, étudiants et stagiaires

sans autorisation,
ces rediffusions sont illégales

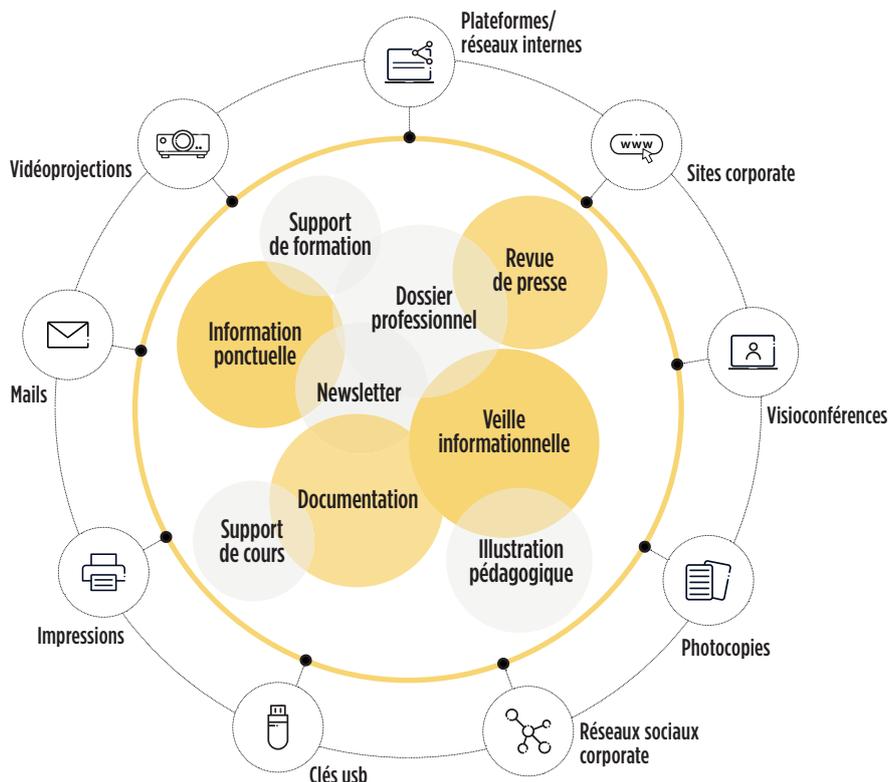
le CFC est l'organisme qui autorise les rediffusions des contenus du livre et de la presse

Créé et administré par les auteurs et éditeurs, le CFC gère depuis 1983 les droits de la presse et du livre pour les rediffusions de leurs contenus par tous les secteurs d'activité

Il signe des licences qui autorisent les organisations à partager des articles de presse et des extraits de livres et il reverse aux auteurs et aux éditeurs les droits qu'il perçoit pour ces utilisations de leurs œuvres

le CFC est agréé par le ministère de la Culture

**des licences
d'autorisation
pour toutes
les rediffusions
et utilisations
de contenus
informationnels,
pédagogiques,
scientifiques
et littéraires**



le CFC c'est aussi :

18,5 M€ répartis au titre de la copie privée de la presse depuis 2016

le CFC perçoit et répartit les sommes revenant aux éditeurs de presse au titre de la copie privée des contenus de leurs publications (papier et en ligne) sur les smartphones, tablettes, disques externes, clés USB, cartes mémoires...

500 actions culturelles soutenues depuis 2015

le CFC aide au financement de projets qui valorisent la presse et le livre : éducation à la lecture et aux médias, professionnalisation des créateurs, rayonnement des œuvres françaises à l'étranger

des accords de réciprocité signés avec 34 pays

ces accords permettent aux organisations françaises de rediffuser des extraits d'œuvres étrangères et aux ayants droit français de recevoir leurs droits pour les rediffusions de leurs contenus hors de France

les licences d'autorisation du CFC

constituent une garantie
contre le risque de poursuite
pour contrefaçon

conformément au code de la propriété intellectuelle, **toute utilisation de contenus protégés par le droit d'auteur sans l'autorisation de leurs ayants droit est illégale** [art. L122-4] et passible de sanctions au titre de la contrefaçon (3 ans d'emprisonnement et 300 000 € d'amende) [art. L335-2]



savoir partager les savoirs

Nous partageons tous,
car partager nous fait exister, créer, évoluer...
car partager nous instruit, nous enrichit, nous unit...

Les contenus du livre et de la presse sont des savoirs partagés. Qu'ils soient lus, écoutés ou regardés, ils sont des piliers essentiels de notre éducation, de nos compétences professionnelles et de notre vie sociale

Savoir les partager dans le respect du droit d'auteur, en particulier dans le monde numérique, c'est savoir reconnaître leur richesse et leur valeur ; c'est permettre aux auteurs et aux éditeurs de continuer de créer et de publier des contenus de qualité au bénéfice de citoyens éclairés, garants de nos diversités et de notre démocratie

C'est pourquoi le CFC réunit depuis plus de 40 ans le monde du livre et de la presse pour la gestion collective de leurs droits

www.cfcopies.com

contact : communication@cfcopies.com